

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 68

chargée de l'examen du postulat de M. L. Socchi « Une alternative écologique et sociale à l'autoroute A1a/Tram 2 - Vers une ville sans voiture »

Présidence : Mme Paola RICHARD DE PAOLIS (soc.)

Membres présents : M. Samuel DE VARGAS (soc.) ; Mme Christelle RIGUAL (soc.) ; Mme Najia TROTTET (soc.) ; Mme Alexandra GERBER (remp. M. Olivier THORENS) (Les Verts) ; Mme Tatiana TAILLEFERT (Les Verts) ; Mme Romane BENVENUTI (remp. Mme Paloma GRAF) (Les Verts) ; Mme Françoise PIRON (PLR) ; M. Jacques PERNET (remp. M. Olivier MARMY) (PLR) ; M. Yann LUGRIN (PLR) ; M. Loris SOCCHI (EàG) ; Mme Irène Wai Heong WÜTHRICH (UDC)

Membres excusés : Mme Virginie CAVALLI (v'lib.).

Municipale : Mme Florence GERMOND, municipale en charge FINANCES ET MOBILITE (**excusée**)

Invité-e-s : M. Patrick ETOURNAUD, chef du Service de la Mobilité et de l'aménagement des espaces publics.

Notes de séances : M. Felipe NOGUEIRA

Lieu : Hôtel de Ville, salle des commissions.

Date : 31.03.2026 - Début et fin de la séance : 16h30 – 17h03

Discussion générale

Le postulant explique que son postulat a été raccourci par rapport à la première version, qu'il peut faire parvenir aux commissaires, si souhaité. Avec le concours de plusieurs collectifs contre l'autoroute, proches des communes au sud de Lausanne ainsi que de conseillers cantonaux et communaux, a aussi déposé un postulat conjoint pour la modification de l'autoroute et son remplacement par un tram. Cette idée vient également de projets d'étudiants de l'EPFL. Il précise que c'est en s'inspirant de leurs travaux qu'il a mis en place le postulat avec *actif-traffic* et différents autres groupes et collectifs.

Une commissaire rappelle l'interpellation au Conseil communal en 2020 de David Raedler¹ sur le sujet, qui avait également organisé une table ronde avec l'ATE (*Association transports et environnement*), des personnes de l'EPFL et Nuria Gorrite sur le sujet. Elle relate la résolution de M. BEAUD en 2022 sur le sujet de la requalification du morceau d'autoroute, une motion de Léonore Porchet au Conseil national² ainsi qu'une interpellation de M. THORRENS³ qui sera prochainement discutée au Conseil communal. Toutes ces interventions abondent dans le sens de requalifier le tronçon Malley-Maladière. Son groupe est aussi favorable à la transformation en boulevard urbain de la partie venant depuis Crissier. Elle annonce son soutien à ce postulat, également afin d'obtenir des réponses.

¹ INT20/062 - Interpellation de Raedler David et crts – « Faudrait-il remplacer l'autoroute de la Maladière par un Boulevard Olympique ? ». 11.02.2020

² Motion 23.4172 « Un boulevard urbain pour pacifier et développer Lausanne et l'Ouest lausannois ». 28.09.2024

³ INT25/040 « Développement des autoroutes dans l'Ouest lausannois - comment se positionne Lausanne pour des projets d'un autre temps ? » 24.06.2025

Conseil communal de Lausanne

Un commissaire demande si l'autoroute est bien de compétence fédérale : dans ce cas il faut s'adresser d'abord au niveau fédéral plutôt qu'au niveau communal, qui est en réalité le dernier maillon de la chaîne. Il dit qu'il est possible de discuter de la requalification de l'A1, car la Ville s'est effectivement étendue sur l'Ouest, mais souligne qu'il s'agit en revanche d'une pénétrante. Il s'interroge sur la façon dont il s'agit de gérer cette pénétrante, à l'image de celles qui existent à Pully ou Epalinges ou Le Mont, et rappelle que c'est tout le sud et l'ouest lausannois qui pénètrent par cet endroit. Lausanne ne vit pas en autarcie mais de ses échanges avec ses voisins. Quant aux trams, ils sont en principe installés dans des lieux où il y a beaucoup d'habitants, alors qu'il y a peu d'habitants sur cet axe qui est majoritairement composé de parc, comme tout le Sud de l'autoroute. C'est une zone de détente et de sports, et il espère que cela demeure ainsi. Il annonce qu'il refusera la prise en considération pour les raisons évoquées, ainsi que du fait qu'il convient d'abord de s'adresser à la Confédération et au Canton.

Monsieur le chef du Service de la Mobilité et de l'aménagement des espaces publics confirme qu'il s'agit bien d'un objet de compétence fédérale. Il ajoute que la Confédération est déjà informée des différentes vellétés d'évolution de l'infrastructure en boulevard urbain, qu'elle a déjà été sollicitée par les communes et que le Canton est également dans la boucle. Il explique que l'autorité de dépose du projet du « goulet d'étranglement de Crissier » est l'OFROU et que les démarches/réflexions sont déjà initiées pour savoir quelles sont les opportunités à futur de l'évolution de cette autoroute. Le projet du goulet d'étranglement de Crissier a été mis à l'enquête déjà en 2011.

Une autre commissaire relève que c'est le tout premier tronçon d'autoroute de Suisse, cela n'aurait pas été fait de la même manière aujourd'hui: il faut aujourd'hui sortir de l'autoroute et rentrer ensuite à Lutry ou faire tout le contournement de la Ville. Elle est ingénieure civile technicienne et a eu l'idée saugrenue qu'il conviendrait de passer en-dessous et ainsi faire un tunnel. Elle réitère que c'est absurde de s'arrêter de la sorte avec le Rond-point de la Maladière. Elle aimerait ainsi savoir si un projet souterrain a été étudié, qui permettrait de libérer complètement l'espace et de mettre de la verdure, avec une sortie sur Ouchy et une sortie plus loin. Elle avance que cela ne sera pas possible de dire aux personnes à Crissier qu'ils ne rentrent plus à Lausanne. Quant au tram, elle estime qu'il s'agit d'une aberration de ne pas avoir un tram qui relie Renens et Lutry. Elle dit qu'il est impossible d'imaginer que des personnes laissent leur voiture à Crissier et empruntent le tram pour rentrer au centre.

Monsieur le chef du Service répond qu'à sa connaissance cette variante n'a pas été étudiée par l'OFROU. Il explique qu'un projet de pénétrante urbaine, qui réduirait la coupure urbaine de l'autoroute, nécessite de déclasser l'autoroute en route principale. Ceci permettrait de réduire les vitesses et d'apporter d'autres usages au gabarit routier actuel (végétalisation, mobilité active...).

Des échanges variés entre commissaires s'ensuivent sur les diverses hypothèses de tunnel imaginées en son temps par Olivier Français sous la Maladière et sous le centre-ville de Lausanne, et sur leurs avantages et inconvénients. L'opportunité de considérer de se rallier au projet déposé par la ville de Chavannes pour créer un boulevard urbain est aussi évoqué.

Monsieur le chef du Service signale que le SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois) et Lausanne ont transmis une lettre de soutien à l'OFROU pour la poursuite des études d'une pénétrante urbaine. La Municipalité se positionne à chaque fois qu'il y a des procédures d'enjeux autoroutiers qui impactent le foncier de la Ville de Lausanne et dans le cadre des instances qui lui sont dévolues, par exemple dans le projet d'agglomération

